https://www.ville-sevran.fr/actualites/zoom-sur-les-classes-musicales

Zoom sur les classes musicales

Depuis 2003, le collège Evariste-Galois propose, en partenariat avec le conservatoire, des classes à horaires aménagés musique (C.H.A.M.). Zoom sur ce cursus d'excellence accessible à tous et rencontre avec trois élèves.

Les classes à horaires aménagés musique

Quoi ?

Les élèves en C.H.A.M. ont trois heures de cours par semaine : une répétition d'orchestre, un cours d'instrument et un cours de formation musicale (solfège spécifique à ces classes). Le programme scolaire des C.H.A.M. est strictement identique à celui des autres classes, mais l'emploi du temps est aménagé pour leur permettre de conjuguer leur scolarité avec la pratique artistique.

En 6e, les élèves découvrent les instruments et choisissent celui qu'ils vont pratiquer jusqu'à la fin du collège (flûte traversière, hautbois, clarinette, saxophone, trompette, cor, trombone, tuba, percussions/batterie...). Une fois l'instrument choisi, l'orchestre est constitué dans des proportions harmonieuses et participe dès la première année à des spectacles dans des conditions professionnelles. Les cours d'instrument soutiennent le travail d'orchestre et approfondissent les apprentissages. La formation musicale apporte les connaissances théoriques et les notions de lecture nécessaires.

Qui ?

Tous les Sevranais peuvent candidater, même si le collège Evariste-Galois n'est pas celui de leur secteur : ils obtiendront une dérogation. Aucun niveau en musique n'est exigé à l'admission, c'est surtout la motivation qui compte. Pour mettre toutes les chances de son côté, il est préférable d'avoir un bon livret scolaire.

Quand ?

Les élèves s'engagent pour quatre ans, de la 6e à la 3e.

Comment ?

Les élèves doivent disposer d'un instrument de musique mais le conservatoire propose un parc d'instruments, loués 26,60 euros par trimestre. La scolarité musicale est prise en charge par la ville de Sevran (les élèves sont exonérés de cotisation) et les manuels pédagogiques sont fournis par le conservatoire.

Et après ?

Cette classe n'a pas de vocation pré-professionnelle. Être en C.H.A.M. apporte un plus dans la scolarité, et ne ferme aucune porte. Au sortir du collège, l'élève peut s'orienter vers toutes les filières qu'il désire. Il a suivi le même programme que tous les autres collégiens avec seulement plus de musique.

Paroles d'élèves en C.H.A.M.

Jihad, 14 ans, élève en 4e musicale

«Je me suis inscrit en classe à horaires aménagés musique pour m'amuser, apprendre à jouer d'un instrument. En primaire, on a assisté à des concerts symphonique à Paris et ils nous ont expliqué ce qu'était une C.H.A.M. et comment s'inscrire. Ça m'a donné envie de jouer d'un instrument. J'ai eu un déclic en découvrant la trompette. J'aime le son qu'elle fait. Avec la classe, on fait des sorties, on va à des concerts, on s'entend tous bien. J'avais peur au début que ce soit dur de mélanger les matières traditionnelles et la musique mais en fait ce n'est pas si compliqué. On a donné des spectacles aussi. J'étais stressé au début d'être sur scène, mais dès la fin du concert, j'étais soulagé, fier et content de l'avoir fait. Ça m'a apporté beaucoup de confiance en moi. Je ne veux pas en faire mon métier mais que ça reste un loisir, une passion.»

Bouchra, 12 ans, élève en 5e musicale

«Au début de la 6e, on a pu choisir notre instrument puis le louer au conservatoire. Je voulais faire du tuba mais j'ai découvert la flûte traversière et le son est tellement beau que j'ai changé d'avis. Tous les soirs après le collège je joue et ça me repose. Avec la flûte, je m'évade. Et j'ai des bonnes notes ! Etre en C.H.A.M, je pense que ça m'apporte plus de sérieux, de confiance en moi aussi. Et puis, on fait des sorties, par exemple à la Philharmonie de Paris. C'était la première fois que je voyais un orchestre symphonique. Nous montons aussi nous mêmes sur scène. L'année dernière aux Rencontres artistiques on a donné un spectacle à la salle des fêtes, c'était super de travailler toute l'année dessus et à la fin d'être tous ensemble sur scène ! Après le collège, je vais continuer au conservatoire. Je deviendrai peut-être professeure de flûte pour enseigner à mon tour.»

Adam, 12 ans, élève en 5e musicale

«Quand je voyais à la télé les gens jouer d'un instrument je voulais faire pareil mais je n'y arrivais pas. Alors j'ai choisi de m'inscrire en classe à horaires aménagés musique pour apprendre. Je joue du saxophone parce que j'adore le jazz. J'aimerais apprendre à jouer des morceaux seuls en entier. Je n'y arrive pas encore mais c'est seulement ma deuxième année donc ça viendra, espérons le. J'ai juste du mal à trouver le temps de m'entrainer le soir. Je ne veux pas en faire mon métier mais j'aimerais bien continuer après le collège.»

Renseignements complémentaires

Direction du collège Evariste-Galois

Avenue Dumont-D'Urville - 93270 Sevran

01 43 83 93 92

Conservatoire à rayonnement communal agréé Louis-Kervoërn

51, avenue du Général-Leclerc - 93270 Sevran

01 49 36 51 73

Direction de l'école élémentaire de votre enfant

Publié le 18 janvier 2019